Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise 7102-73 O.CONNECTE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 AVENUE LAURENT CELY 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

SIRET 9 1 7 7 1 7 1 9 1 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 18

Exercice N clos le 31/12/2024

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	78 566	030 22 447	56 119
	Immobilisations financières * (1)	040	84	042	84
	Total I (5)	044	78 650	048 22 447	56 203
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	225 144	070	225 144
	Créances (2) — Autres * (3)	072	4 083	074	4 083
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	15 427	086	15 427
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	244 655	098	244 655
	Total général (I+II)	110	323 305	112 22 447	300 858

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	12 140
	Résultat de l'exercice	136	150 593
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	163 833
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	27 767
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 70 236)	172	99 603
	Comptes courants d'associés	173	9 654
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	137 025
	Total général (I + II + III)	180	300 858

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	22 819
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifier à l'original

SAGE Experts-comptables janvier 2025

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/09/2025

SAS
O.CONNECTE
Société par actions simplifiée
Siège social
4, avenue Laurent Cely
92600 Asnières sur Seine
RCS de Nanterre n° 917 717 191

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 29 septembre 2025

L'an deux mille dix vingt cinq
Le lundi vingt neuf septembre
A 17 heures

Les associés de la société O'CONNECTE, société par actions simplifiées au capital social de 1000 euros divisés en 100 actions de 10 euros chacune, dont le siège social est au 4, avenue Laurent Cely 92600 Asnières-sur-Seine, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par le président.

Sont présents :

Monsieur BEN DAHMAD Said, propriétaire de 50 actions, numérotées de 01 à 50.
Monsieur BENDAHMAD Omar, propriétaire de 50 actions, numérotées de 51 à 100.
Soit au total un associé présent et un autre représenté.

L'assemblée est présidée par Monsieur BEN DAHMAD Said, en sa qualité de président associé.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2024.
Affectation des résultats ;
Divers
Pouvoirs pour formalités.

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :
Le rapport de gérance sur la gestion de l'exercice social clos le 31-12-2024.
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes ;
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président met au aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiner les comptes de l'exercice clos le 31-12-2024, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 150593 euros,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2024, décide d'affecter ledit bénéfice, dans le compte du report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions adoptées ci-dessus.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Les associés :

Mr BEN DAHMAD Said
Signature précédée de la mention
« lu et apprové »
lu et approuvé

Mr BENDAHMAD Omar
Signature précédée de la mention
« lu et apprové »
lu et approuvé